



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA
VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 17 JANVIER 2012, À 19 HEURES 30 MINUTES,
AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.**

Étaient présents :

Monsieur Jacques Durand, président et maire de Saint-Jean-Baptiste
Madame Danielle Meunier, première vice-présidente et conseillère de McMasterville
Monsieur Yanik Maheu, deuxième vice-président et maire de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Madame Lise Côté, conseillère de Sainte-Madeleine
Monsieur Bernard Gagnon, maire de Saint-Basile-le-Grand
Monsieur Jean-Yves Labadie, conseiller de Beloeil
Monsieur Richard Ruest, conseiller d'Otterburn Park

Étaient absents :

Monsieur Jean-Luc Halde, conseiller de Mont-Saint-Hilaire

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.
Monsieur Pierre Wilson, conseiller 3^e substitut de McMasterville

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2011
4. Correspondance
5. Bordereau des comptes à payer
6. Règlement sur la rémunération des élus — présentation
7. Convention collective — comité de négociation
8. Consommation d'eau pour le mois de décembre 2011
9. Divers
10. Interventions de l'assistance
11. Clôture de la séance



Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

No de résolution
ou annotation

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 55 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

12-01-001

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Madame Danielle Meunier

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant les points suivants :

- 9.1 Politique concernant les pertes d'eau
- 9.2 Annulation de la séance ordinaire du 14 février 2012

ADOPTÉE

12-01-002

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2011

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yanik Maheu
APPUYÉ PAR Monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2011 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 12-001 21-12-11 Lettre de MONSIEUR SYLVAIN BOUCHER, sous-ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, nous informant de l'entrée en vigueur du Règlement sur les contrats de construction des organismes municipaux à compter du 1er janvier 2012.
- 12-002 23-12-11 Lettre de MAÎTRE MARIE-JOSÉE BÉDARD, directrice des services juridiques et greffière adjointe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2011-384 nommant Monsieur Gilles Plante représentant de la RIEVR, Madame Danielle Meunier, première substitut, Monsieur Claude Lebeuf, deuxième substitut et Monsieur Pierre Wilson, troisième substitut.
- 12-003 23-12-11 Lettre de MADAME DANIELLE POTVIN, secrétaire de direction, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant la résolution numéro 2011-12-391 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2012.
- 12-004 23-12-11 Lettre de MADAME COLOMBE MORIN, adjointe administrative, MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MADELEINE, nous transmettant la résolution numéro 11-12-599 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2012.
- 12-005 09-01-12 Lettre de MONSIEUR JEAN LESSARD, directeur général, UNIVAR CANADA LTÉE, mentionnant que l'adjudication du contrat de fourniture de soude caustique en vrac est erronée pour cause d'erreur manifeste de prix et qui nous informe qu'Univar Canada Ltée ne fournira pas la soude caustique au prix soumissionné (420 \$/t.m.s.), mais au prix indiqué dans la lettre (840 \$/t.m.s.).



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

12-01-003

POINT 5. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie
APPUYÉ PAR Monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 12-01, du chèque numéro 15802 au chèque numéro 15843 et du bordereau numéro EDI554 au bordereau numéro EDI580, pour un montant total de 370 803,43 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

PRÉSENTATION

POINT 6. RÈGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Monsieur Yanik Maheu procède à la présentation du règlement numéro 19-12 sur la rémunération des élus, lequel règlement est prévu pour adoption à la prochaine séance ordinaire du conseil de la Régie.

12-01-004

POINT 7. CONVENTION COLLECTIVE – COMITÉ DE NÉGOCIATION

ATTENDU QUE la convention collective intervenue avec les employés de la Régie, d'une durée de cinq (5) ans, est arrivée à terme le 31 décembre 2011;

ATTENDU QUE des négociations sont à prévoir à cet effet;

ATTENDU QU'il y a lieu de former un comité de négociation

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Richard Ruest
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie

ET RÉSOLU DE nommer monsieur Jacques Durand, madame Danielle Meunier et le secrétaire-trésorier au comité de négociation pour représenter la Régie.

ADOPTÉE

POINT 8. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2011

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité pour le mois de décembre sont joints au présent point.

POINT 9. DIVERS

12-01-005

9.1 Politique concernant les pertes d'eau

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Madame Danielle Meunier

ET RÉSOLU QUE le conseil approuve la politique datée du 9 janvier 2012 concernant les pertes d'eau, laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE



**Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau
de la Vallée du Richelieu**

No de résolution
ou annotation

12-01-006

9.2 Annulation de la séance ordinaire du 14 février 2012

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Danielle Meunier
APPUYÉ PAR Monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU QUE la séance ordinaire du 14 février 2012 est annulée.

ADOPTÉE

POINT 10. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Monsieur Normand Dieumegarde, citoyen de Saint-Basile-le-Grand, s'enquiert du règlement sur la rémunération des élus.

12-01-007

POINT 11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Danielle Meunier
APPUYÉ PAR Madame Lise Côté

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 20 heures 09 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Jacques Durand
président